

Nombre de membres En exercice : 11 Présents : 9 Absents : 2 Date de convocation : 18/09/2023 Date d'affichage : 18/09//2023	Délibération du CCAS n° 06/2023 Séance du 25 septembre 2023
Objet : Aide financière (électricité)	

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre à dix-sept heures quarante-cinq minutes, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Sancergues régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Luc CHARACHE, Président, en séance ordinaire, salle de la mairie.

Présents : Jean-Luc CHARACHE, Isabelle RICHARD, Christine BEZET, Martine DUBOIS, Anielle LARRIVEE, Jean-Marie MUSOLESI, Carole BRUNEL, Gérard GOURAUD, Raphaëlle BAGNOLATI

Absents : Thierry CARLIER, Pascal BOYELDIEU

Secrétaire de séance : Isabelle RICHARD

Vu la réception d'une demande d'aide financière par l'assistant social du Département 18,

La commission administrative, après en avoir délibéré, par

9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

- ✓ décide d'accorder une aide de 170€ pour le paiement d'une partie d'une facture d'électricité (EDF) pour une personne en difficulté.

Charge Monsieur le président d'accomplir toutes les actions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
Fait à Sancergues, le 25 septembre 2023

M. le Président du CCAS,
Jean-Luc CHARACHE



Mme la secrétaire,
Isabelle RICHARD

République Française
Département du Cher
CCAS de SANCERGUES

☎ 02.48.72.70.42

@ mairie.sancergues@wanadoo.fr

Nombre de membres En exercice : 11 Présents : 9 Absents : 2 Date de convocation : 18/09/2023 Date d'affichage : 18/09//2023	Délibération du CCAS n° 07/2023 Séance du 25 septembre 2023
Objet : Aide financière (électricité)	

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre à dix-sept heures quarante-cinq minutes, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Sancergues régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Luc CHARACHE, Président, en séance ordinaire, salle de la mairie.

Présents : Jean-Luc CHARACHE, Isabelle RICHARD, Christine BEZET, Martine DUBOIS, Anielle LARRIVEE, Jean-Marie MUSOLESI, Carole BRUNEL, Gérard GOURAUD, Raphaëlle BAGNOLATI

Absents : Thierry CARLIER, Pascal BOYELDIEU

Secrétaire de séance : Isabelle RICHARD

Vu la réception d'une demande d'aide financière par l'assistant social du Département 18,

La commission administrative, après en avoir délibéré, par

9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

- ✓ décide d'accorder une aide de 150€ pour le paiement d'une partie d'une facture d'électricité (EDF) pour une famille en difficulté.

Charge Monsieur le président d'accomplir toutes les actions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Sancergues, le 25 septembre 2023

M. le Président du CCAS,
Jean-Luc CHARACHE



Mme la secrétaire,
Isabelle RICHARD

Transmis au contrôle de légalité le 24.09.2023
Publié sur le site : www.sancergues.fr le 24.09.2023

☎ 02.48.72.70.42

@ mairie.sancergues@wanadoo.fr

Nombre de membres En exercice : 11 Présents : 9 Absents : 2 Date de convocation : 18/09/2023 Date d'affichage : 18/09//2023	Délibération du CCAS n° 08/2023 Séance du 25 septembre 2023
Objet : Passeport associatif 2023	

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre à dix-sept heures quarante-cinq minutes, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Sancergues régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Luc CHARACHE, Président, en séance ordinaire, salle de la mairie.

Présents : Jean-Luc CHARACHE, Isabelle RICHARD, Christine BEZET, Martine DUBOIS, Anielle LARRIVEE, Jean-Marie MUSOLESI, Carole BRUNEL, Gérard GOURAUD, Raphaëlle BAGNOLATI

Absents : Thierry CARLIER, Pascal BOYELDIEU

Secrétaire de séance : Isabelle RICHARD

La commission administrative, après en avoir délibéré, par

9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

- ✓ décide de renouveler le passeport associatif pour les enfants de Sancergues de moins de 18 ans, à déduire de leur adhésion ou de leur licence, à hauteur de 20€ par enfant. Un courrier sera fait à toutes les associations pour la communication des jeunes de moins de 18 ans et cette subvention sera versée directement aux associations concernées.

Charge Monsieur le président d'accomplir toutes les actions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
Fait à Sancergues, le 25 septembre 2023

M. le Président du CCAS,
Jean-Luc CHARACHE



Mme la secrétaire,
Isabelle RICHARD

Transmis au contrôle de légalité le 24.09.2023
Publié sur le site : www.sancergues.fr le 24.09.2023